

Handschuheim le 23 décembre 2022

Bonjour à tous les membres et amis de l'OPMNAM,

Visiblement les relances incessantes envers le ministère, les élus ; députés et sénateurs dont en particulier le député Emmanuel Fernandez, ont entrouvert le cabinet du Ministre des AC, on nous accorderait un "RECENSEMENT" ! Le culot du ministère est à l'image du Procès de Bordeaux et de l'ensemble des équipes gouvernementales dirigeantes depuis 1940. En Alsace Moselle nous ne serons jamais en odeur de sainteté républicaine... Or nos anciens n'avaient jamais démérité...

- Recrutés en 1939, nos pères ont répondu présents pour défendre leur patrie...
- Abandonnés à l'ennemi en 1940 par Pétain et consorts, après l'annexion de l'Alsace et de la Moselle.
- Sacrifiés aux nazis, par la République bananière du Maréchal qui promulgue la publication de la circulaire COLSON... (*vous pouvez rentrer chez vous pour faire maintenir l'ordre*)
- Sacrifiés par Pétain en personne dans sa lettre au premier ministre Laval, lui recommandant de « *Protester modérément...* » envers les autorités nazies de Wiesbaden.
- Sacrifiés par les courbettes devant Staline, le Général de Gaulle a sciemment prolongé les séjours mortels des Malgré Nous, dans les camps de prisonniers Russes du NKVD, pour ne pas contrarier le maître des communistes de Moscou, ni celui de Paris (*Maurice Thorez et Cie*).
- Trompés par le Général PETIT, envoyé en URSS pour inspecter les camps de prisonniers, celui-ci à préféré les fréquentations du Bolchoï et de l'Opéra de Moscou. . . Cet officier communiste à fermé les yeux sur les mouirois de Tambov et des camps annexes, où nos pères ont rendus l'âme !
- Vendus à la vindicte communiste par le président Nussy de Saint Sens au procès de Bordeaux.
- Trahis par le premier Ministre Chaban-Delmas et les affidés du RPR, André Bord en tête, les Malgré-Nous se voient relégués au rang des sans grade, ni reconnaissance, ni indemnisation leur sera servie.
- Trahis en 1961 par les gouvernements français et l'allemand, ils signent un accord Franco-Allemand, excluant d'office les Incorporés de Force au profit des (*déportés en raison de leur race ou de leur croyances religieuses, ou des déportés résistants*).
- Trahis par les accords franco-allemands de 1981 qui excluent les orphelins des malgré nous, selon la volonté de l'ancien ministre André BORD.
- Trahis par le Premier Ministre Lionel Jospin (marié à Mme Agacinski), il nous refuse en 2000 le statut de victimes de la barbarie Nazie... Rebelote en 2004 sous Jean-Pierre Raffarin.
- Trahis par les plus hautes instances juridiques françaises, qui nous refusent en 2020, le statut de victimes d'un crime contre l'humanité.
- Méprisés par le tribunal Social de Sarrebruck qui tarde à statuer sur notre requête vis à vis de l'Allemagne déposée en 2018. La liste est longue des trahisons Françaises et Allemandes, crachez sur les Alsaciens et les Mosellans la justice française se chargera de vous blanchir (*procès contre Hébras*).

Le cortège est long des trahisons françaises vis à vis de l'Alsace et de la Moselle, la dernière en date nous revient du président François Hollande et de son ministre Manuel Valls ! (*Ce dernier à prétendu que l'Alsace n'existe plus*). Que faut-il espérer d'un pays qui a vendu ses frères en 1871, comme en 1940. Le mépris et les propos révisionnistes nous étranglent de rage, notre pays a décidé de nous abandonner, quelques députés dont M. Fernandez tentent de secouer la forteresse FRANÇAISE de PARIS. Nous tenons à saluer leur courage et leur ténacité pour leurs actions !

Quelques nouvelles de notre action en justice contre les services Allemands du Sarreland, auquel nous réclamons depuis plus de cinq ans les indemnités réservées aux victimes allemandes du nazisme. En effet notre avocat estime que le tribunal de Sarrebruck devrait rendre sa décision d'ici début 2023. Il y a de fortes chances que cette décision soit négative à notre encontre, sachant que nous pourrions faire appel de cette décision avec l'appui des députés allemands du groupe des « Linken » au parlement de Berlin (*Bundestag*), nous pourrions argumenter et interroger les parlementaires au sujet de la discrimination flagrante ***vis-à-vis de nos pères qui furent déportés sans ménagements, hors du territoire national, affublés de l'uniforme allemand en toute illégalité avec la nationalité allemande imposée d'office. De surcroît ils sont enterrés avec cet uniforme dans des territoires étrangers, URSS, Pologne, Roumanie etc, mais ils ne sont jamais revenus sur le sol français. Par conséquent pour suivre le raisonnement des nazis, ils sont restés « Soldats allemands et nous leurs descendants... » et n'ont jamais pu redevenir français.*** A la différence du cas des Malgré-Nous revenus vivants sains et saufs ou blessés, qui ont retrouvé la nationalité Française, dès qu'ils avaient à nouveau franchi le Rhin...

Nous réclamons à l'Allemagne de nous servir les mêmes droits que ceux servis aux veuves et aux orphelins allemands, quelle que soit notre situation de victimes, Pupille de la Nation ou pas. Les volontaires des formations Waffen SS, Françaises (*LVF ou division Charlemagne*), Belges, Italiennes, Flamandes, Norvégiennes, Roumaines et Tchèques ont été indemnisés par l'Allemagne d'après guerre, sans hésitations ni tergiversations. L'Allemagne est venue en France dès 1940 elle s'est servie dans les usines d'armement françaises et dans les stocks de l'armée française, en Alsace et en Moselle l'Allemagne nazie s'est servie dans les populations. Le crime contre l'humanité perpétré entre 1942 et 1945, sera dénoncé haut et fort au tribunal de Sarrebruck, les 40 000 morts leur seront servis sur l'autel de la justice. Nous demandons réparation pour le rapt de nos pères, nous demandons réparation pour les crimes commis par les nazis : plus de 350 réfractaires fusillés, pendus, guillotins. Plus de 170 familles entières déportées en Allemagne de l'Est et en Silésie, en raison de l'attitude réfractaire de leur fils...

L'Allemagne ne s'en sortira pas par la pirouette des accords Franco-Allemands de 1981, (*l'obole versée pour la forêt du Mundat*) dans les caisses de la fondation, qui a préféré répandre les DM dans les poches des hommes et des femmes politiques sans scrupules, soumis aux ordres d'un despote intouchable.

Bonne année et bonne santé à tous nos amis et membres fidèles de l'OPMNAM. Nous vous donnons rendez-vous dès les premiers mois de la nouvelle année, pour vous communiquer le verdict du tribunal social de Sarrebruck et de nos décisions à prendre. Un séminaire est prévu en mars/avril pour débattre des avancées de nos revendications, la date vous sera communiquée ultérieurement.

Gérard MICHEL et le comité de l'OPMNAM